UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

Département des Politiques Economiques
et de la Fiscalité Intérieure

NOTE DE CONJONCTURE
ECONOMIQUE REGIONALE DANS L'UEMOA

N°48

2e trimestre 2020

Bénin Burkina-Faso Côte d'Ivoire Guinée Bissau Mali Niger Sénégal Togo

Septembre 2020

La note de conjoncture économique régionale dans l'UEMOA est une production trimestrielle du Département des politiques économiques et de la fiscalité intérieure de la Commission de l'UEMOA, dirigé depuis mai 2017 par **Monsieur DIAGNE Mamadou Makhtar.**

La présente note a été préparée sous la supervision de :

- **Monsieur THIAW Kalidou**, Directeur de la prévision et des études économiques ;

par une équipe de la Direction de la Prévision et des études économiques composée de :

- Monsieur OKOUDJOU Koladé Ayédero, Chef de la Division des études économiques ;
- Monsieur CAMARA Aba ; Chargé des études et statistiques économiques ;
- Monsieur HAROUNA-IDE Soumana, chargé des prévisions et des études économiques ;
- Monsieur CORREIA Joao Totas, chargé des prévisions et des études économiques ;
- Monsieur MOUSSA Abiboulaye, chargé de la surveillance multilatérale

avec des données collectées dans les états membres par les correspondants nationaux désignés ci-après :

- Bénin : Monsieur KOKOU Assousia Yves de la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) ;
- Burkina Faso : Monsieur NIANGAO Issaka de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- Côte d'Ivoire : Monsieur KOUAKOU Yao Eric de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- Guinée Bissau : Madame RICCIULLI Camara Laudimila Caty Silva de la Direction Générale de la Prévision et des Etudes Economiques (DGPEE) ;
- Mali : Monsieur MINTA Seydina Oumar de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
- Niger : Monsieur CHEKARAO Mahamadou de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- Sénégal : Monsieur NAGNONHOU Maxime Bruno de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ;
- Togo : Monsieur EDAMANAKA Magnimamti de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

Table des matières

Liste des tableaux iii
Liste des graphiques iii
Sigles et abréviations iv
Résumé 1
Introduction 2
1. Conjoncture internationale 2
1.1. Activité économique mondiale 2
1.2. Inflation dans les principales régions du monde 3
1.3. Cours des matières premières 4
1.4. Taux d'intérêt 5
2. Conjoncture dans la zone UEMOA 6
2.1. Activité économique régionale 6
2.2. Evolution de l'inflation 9
2.3. Secteur extérieur 11
2.4. Finances publiques 15
2.5. Situation monétaire 18
2.6. Activités de la BRVM 19
3. Principaux faits marquants 20
3.1. Environnement international 20
3.2. Pays de l'UEMOA 21
Conclusion 22
ANNEXES 23

Liste des tableaux

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars 5
Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2019/2020 7
Tableau 3 : Indice harmonisé de la production industrielle 8
Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction 10
Tableau 5 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre 10
Tableau 6 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC 11
Tableau 7 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA 16
Tableau 8 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats membres de l'UEMOA 18

Liste des graphiques

Graphique 1 : Croissance dans les principales régions du monde 3
Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent (en dollars par baril) 4
Graphique 3 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA 6
Graphique 4 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union hors Bénin 12
Graphique 5 : Evolution trimestrielle des importations en valeur (en Mds) 13
Graphique 6 : Evolution du taux de couverture des exportations par les importations de l'Union (en %) 14
Graphique 7 : Evolution trimestrielle du solde commercial dans l'Union (en Mds FCFA) 14
Graphique 8 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union 15

Sigles et abréviations

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BRVM : Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CNPE : Comité National de Politique Economique
Covid-19 : Maladie à coronavirus 2019
FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
FED : Réserve Fédérale des Etats-Unis
FMI : Fonds Monétaire International
IHPC : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI : Indice Harmonisé de la Production Industrielle
INS : Institut National de la Statistique
LIBOR : Taux interbancaire pratiqué à Londres
Mds : Milliards
Nd : Non disponible
PIB : Produit Intérieur Brut
TOFE : Tableau des Opérations Financières de l'Etat
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
2T20 : Deuxième trimestre 2020

Résumé

La crise économique engendrée par la pandémie de coronavirus induirait une contraction de l'économie mondiale en 2020, avec une croissance de -4,9%, contre 2,9% en 2019, selon le Fonds Monétaire International (FMI). Ce résultat s'expliquerait essentiellement par les mesures d'isolement, de confinement et de fermeture généralisée des aéroports, des frontières terrestres et des chaînes de production. Après la récession liée à la crise sanitaire, l'économie mondiale devrait croitre de 5,4% en 2021.

L'Afrique subsaharienne devrait également afficher un fort repli de sa croissance économique qui serait de -3,2% en 2020, contre 3,1% en 2019, même si le continent semble moins touché que les autres. En effet, presque tous les Gouvernements de la région ont pris des mesures pour freiner la propagation du virus, lesquelles ont un impact négatif sur l'activité économique. En 2021, la croissance économique devrait, de nouveau, se situer à 3,4%, suivant les mêmes hypothèses retenues au plan mondial.

La Zone UEMOA afficherait, en 2020, un taux de croissance de 2,4%, contre une projection initiale de 6,6%. Cette contreperformance serait, comme pour les autres régions du monde, imputable aux effets négatifs de la crise sanitaire sur les économies des Etats de l'Union.

Au cours du trimestre sous revue (deuxième trimestre 2020), la conjoncture n'a pas été favorable. Ainsi, si la production industrielle a progressé en Guinée Bissau, elle affiche des baisses au Mali, au Sénégal et au Togo, en lien avec la crise sanitaire. Au cours de la même période, le chiffre d'affaires du commerce a reculé en Côte d'Ivoire, au Sénégal et augmenté en Guinée Bissau. Dans le même temps, le chiffre d'affaires des services a diminué au Sénégal.

L'une des principales conséquences de la crise est le repli des exportations des produits de l'Union (hors Bénin) de 544,1 Mds (-13,5%) au deuxième trimestre 2020, comparativement au premier trimestre de la même année. Les achats à l'extérieur des produits de l'Union (hors Bénin) ont chuté de 2,2% (-101,8 Mds), au deuxième trimestre 2020, par rapport au trimestre passé, en lien avec les effets combinés des hausses enregistrées en Guinée Bissau (+30,1 Mds), au Mali (+2,0 Mds), au Niger (+150,2 Mds) et au Togo (+26,4 Mds) et les baisses observées dans les autres Etats membres de l'Union que sont le Burkina Faso (-59,9 Mds), la Côte d'Ivoire (-111,1 Mds) et le Sénégal (-139,5 Mds).

Au niveau des finances publiques, le solde budgétaire s'est dégradé au cours du trimestre sous revue. S'agissant des agrégats monétaires, la masse monétaire, les actifs extérieurs nets et les créances sur les autres secteurs ont enregistré des hausses.

.

Introduction

La Commission de l'UEMOA, à travers le Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE), élabore, chaque trimestre, la Note de Conjoncture Economique Régionale pour permettre le suivi régulier de la conjoncture économique dans l'Union. Cette note est élaborée à l'attention des décideurs régionaux, des chercheurs, des étudiants, des cadres et de tous les utilisateurs de données statistiques sur l'Union. Elle analyse l'évolution des principaux indicateurs conjoncturels dans les huit (08) Etats membres.

L'édition 48 de la note analyse la situation économique et financière, ainsi que celle des échanges des Etats membres de l'UEMOA, au deuxième trimestre 2020, et fait une brève projection du trimestre suivant. Elle comporte trois (03) parties : l'environnement international, la conjoncture intérieure et les principaux faits marquants.

Les données de la conjoncture internationale proviennent de la mise à jour de juin 2020 de l'édition « Perspectives de l'économie mondiale » du Fonds Monétaire International (FMI) et de la base de données « The Pink Sheet » de la Banque mondiale, tandis que celles relatives à la croissance régionale sont issues du rapport de la surveillance multilatérale de juin 2020. Quant aux données conjoncturelles nationales, elles ont été rendues disponibles par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) ou les Directions en charge de la prévision dans les Etats membres, à travers des correspondants nationaux.

1. Conjoncture internationale

1.1. Activité économique mondiale

Selon le FMI, l'économie mondiale devrait se contracter en 2020, avec une croissance projetée à -4,9% (soit 1,9 point de pourcentage de moins que ce qui était prévu en avril par les « Perspectives de l'économie mondiale »), contre 2,9% en 2019, en raison de la pandémie de coronavirus. Elle devrait croitre de 5,4% en 2021.

Ces résultats s'expliqueraient essentiellement par les mesures d'isolement, de confinement et de fermeture généralisée des aéroports, frontières terrestres et chaines de production, en vue de ralentir la propagation du virus. L'ensemble de ces mesures a eu un impact négatif sur l'activité au premier semestre de l'année. Par ailleurs, ces projections sont fondées sur une reprise plus lente que prévue de l'activité économique au cours du second semestre. Cette lenteur est liée, notamment, à la persistance des pratiques de distanciation physique, aux séquelles plus importantes de la baisse de l'activité pendant la période de confinement ainsi qu'à la perte de productivité liée aux mesures prises par les entreprises pour renforcer la sécurité et l'hygiène au travail.

Aux Etats-Unis, suite aux conséquences de la pandémie qui a durement touché le pays, la croissance économique devrait reculer de 8,0%, en 2020, après une hausse

de 2,3% en 2019. En 2021, un rebond de 4,5% de la croissance économique est attendu, suivant les hypothèses d'une reprise plus progressive de l'activité au deuxième semestre 2020.

En Zone euro, la croissance de l'économie passerait de 1,2% en 2019 à -10,2% en 2020. Cette contreperformance s'expliquerait, principalement, par la contraction de l'activité économique, surtout en Allemagne, en France, en Italie et en Espagne, consécutive aux mesures de confinement décidées par la plupart des Gouvernements, au pic de la crise sanitaire. En 2021, la croissance devrait remonter pour se situer à 6,0%, dans les mêmes conditions de reprise des activités.

En Chine, la croissance devrait ralentir pour ressortir à 1,0% en 2020, après 6,1% en 2019. Bien qu'elle soit le premier pays touché par la pandémie, les conséquences de cette dernière semblent y avoir été moins graves que dans les pays avancés, puisque les autorités chinoises ont pu contenir la propagation du virus et limiter les conséquences de la crise. En 2021, une croissance économique de 8,2% est attendue.

Quant à l'Afrique subsaharienne, même si elle est moins touchée par la pandémie, sa croissance économique serait de -3,2% en 2020, contre 3,1% en 2019, en liaison avec les mesures prises par la quasi-totalité des Gouvernements du continent pour freiner la propagation du virus. En 2021, la croissance économique devrait se situer à 3,4%.

Graphique 1 : Croissance dans les principales régions du monde

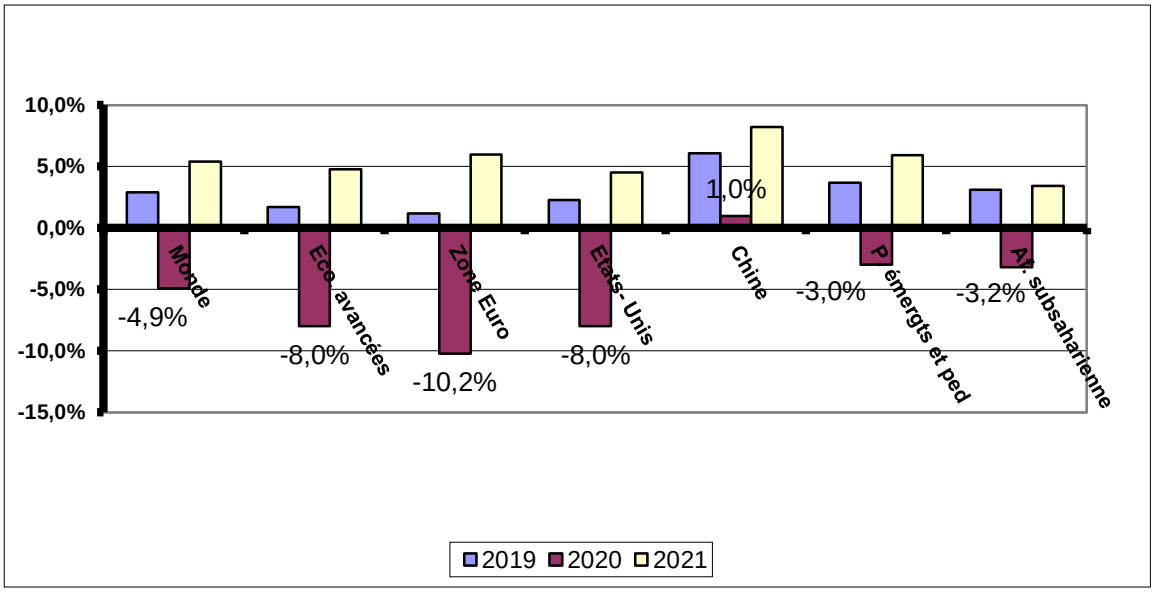

1.2. Inflation dans les principales régions du monde

L'inflation globale devrait baisser dans les pays avancés, pour l'année en cours, avec un taux qui passerait à 0,3%, contre 1,4% une année plus tôt. Il faut lier cette baisse à la chute des cours des produits alimentaires de base, et partant, à la baisse généralisée du commerce pendant la crise sanitaire. Une autre explication de cette évolution des prix est le recul de la demande finale. La reprise des activités en 2021 devrait induire une remontée de l'inflation à 1,1%.

Une diminution du niveau des prix sera observée dans les pays émergents et en développement. Le taux d'inflation passerait de 5,1% en 2019 à 4,4% pour l'année en cours, à cause de l'impact relativement moindre de la pandémie sur le commerce de ce groupe de pays car, contrairement aux pays avancés, leurs Gouvernements n'ont pas adopté de mesures de confinement, à l'exception de l'Afrique du Sud. La normalisation progressive des activités commerciales en 2021 permettrait de garder l'inflation à 4,5%.

1.3. Cours des matières premières

Les cours du pétrole brut (Brent) ont baissé de 37,8% au deuxième trimestre 2020, comparativement au trimestre précédent. Cet important repli des cours du brut provient de la chute de la demande mondiale consécutive aux mesures d'endiguement prises par les Gouvernements pour lutter contre la propagation de l'épidémie de coronavirus. En glissement annuel, les cours ont reculé de 54,0%.

Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent (en dollars par baril)

Une progression de 8,0% entre le deuxième et le premier trimestre 2020 a été notée pour les cours de l'once d'or. Une telle évolution est la résultante des difficultés de l'économie mondiale face à la crise sanitaire qui redonnent au métal jaune son rôle de valeur refuge. En glissement annuel, ces cours augmentent de 30,5%.

Les cours du cacao ont baissé de 11,0% lors de la période sous revue, comparativement à un trimestre plus tôt. Cette baisse s'explique surtout par le recul de la demande mondiale consécutive à la crise sanitaire mondiale. Par rapport au même trimestre de 2019, les cours du cacao se sont repliés de 3,4%.

Entre le deuxième et le premier trimestre de cette année, les cours du café robusta ont reculé de 6,6%. A l'instar de l'évolution des cours du cacao, cette chute des prix du café est la conséquence de la faiblesse de la demande mondiale, suite à la crise

sanitaire. En effet, la plupart des pays ont fermé les bars et restaurants au cours de cette période. En glissement annuel, les cours du café robusta baissent de 11,8%.

Les cours du coton, quant à eux, ont baissé de 11,6%, comparativement au trimestre précédent et de 19,4% en glissement annuel. Cette évolution est liée, comme pour les autres matières premières, à une mauvaise tenue de la demande mondiale face au recul du niveau de l'activité économique, en raison de la crise du coronavirus.

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars

Matières premières	Unité	2019	2020		Variations en %	
		T2	T1	T2	20T2/20T1	20T2/19T2
Pétrole brut (Brent)	$ / bbl	68,3	50,5	31,4	-37,8	-54,0
Cacao	c / kg	235,0	255,0	227,0	-11,0	-3,4
Café arabica	c / kg	273,0	313,0	328,0	4,8	20,1
Café robusta	c / kg	161,0	152,0	142,0	-6,6	-11,8
Huile d'arachide	$/tm	1 387,0	1 392,0	1 604,0	15,2	15,6
Huile de palme	$tm	568,0	725,0	611,0	-15,7	7,6
Huile de palmiste	$tm	584,0	821,0	720,0	-12,3	23,3
Maïs	$ / tm	175,9	167,6	146,3	-12,7	-16,8
Riz brisé 5%	$ / tm	414,0	465,0	531,3	14,3	28,3
Sorgho	$ / tm	162,9	164,9	171,2	3,8	5,1
Blé	$ / tm	206,7	238,4	210,7	-11,6	1,9
Banane	$ / tm	91,0	89,0	90,0	1,1	-1,1
Farine poisson	$ / tm					
Sucre	c/kg	28,0	30,0	24,0	-20,0	-14,3
Bois (Sawnwood) Caméroun	$/décimètre cube	615,9	613,7	594,8	-3,1	-3,4
Coton (A Index)	c/kg	180,0	164,0	145,0	-11,6	-19,4
Phosphate roche	$/ tm	97,5	72,3	70,8	-2,1	-27,4
Or non monétaire	$/ toz	1 310,0	1 583,0	1 710,0	8,0	30,5

Source : PINKSHEET (Banque mondiale)

1.4. Taux d'intérêt

Le taux des dépôts en dollars à 6 mois serait de 0,9% en 2020, contre 2,3% en 2019, au niveau du LIBOR. En 2021, ce taux pourrait être de 0,6%.

Le taux des dépôts en euros à 3 mois se situerait à -0,4% en 2020, comme en 2019. En 2021, ce taux se maintiendrait.

Le taux des dépôts en yens à 6 mois serait de -0,1%, contre 0,0% en 2019. En 2021, ce taux devrait être de -0,1%.

Aux Etats–Unis, en Europe et au Japon, les banques centrales maintiennent leurs taux à des niveaux bas pour favoriser la relance des activités économiques après la crise sanitaire.

2. Conjoncture dans la zone UEMOA

2.1. Activité économique régionale

Les estimations de croissance pour l'année 2020 indiquent une progression de l'activité économique de l'Union de 2,4%, contre une projection initiale de 6,6%. Les effets négatifs de la crise sanitaire sur les économies des Etats de l'Union expliquent cette situation. Le taux de croissance par Etat se présenterait, en 2020, comme suit : Bénin (+3,5%), Burkina Faso (+2,0%), Côte d'Ivoire (+3,6%), Guinée-Bissau (-1,9%), Mali (+0,9%), Niger (+1,0%), Sénégal (1,1%) et Togo (+1,3%).

Graphique 3 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA

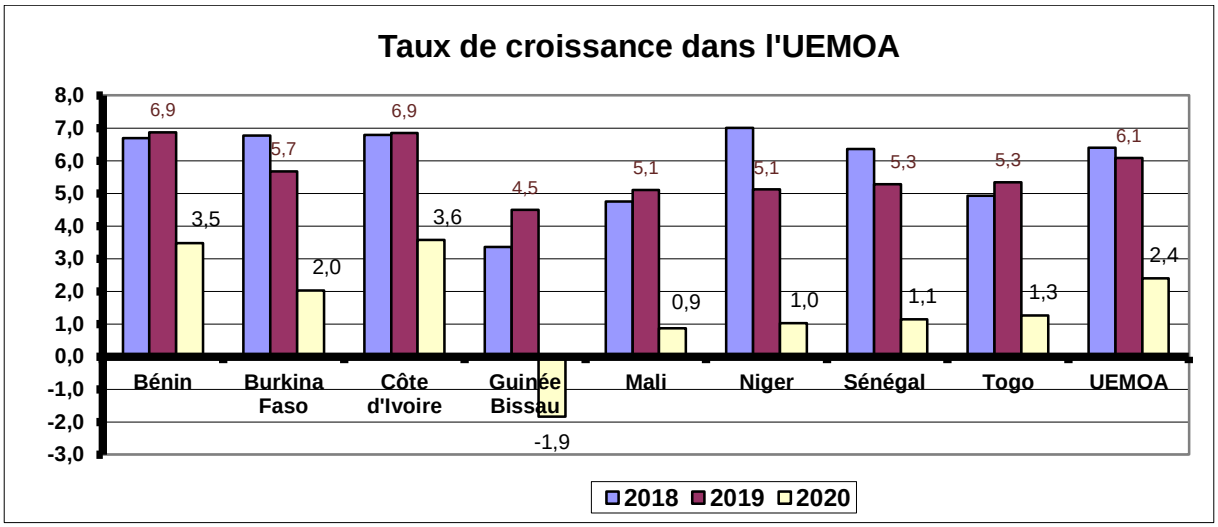

Activité agricole

Les résultats de la campagne agricole 2019/2020 indiquent que pour le Burkina Faso, la Guinée Bissau et le Togo, la production d'exportation a enregistré des hausses respectives de 13,0%, 12,0% et 9,5%. Pour le Burkina Faso, la bonne performance des cultures d'exportation s'explique, en partie, par une augmentation de 26,1% de la production de coton.

Quant à la production vivrière, les plus fortes progressions ont été également enregistrées au Burkina Faso et au Mali, avec des augmentations respectives de 13,0% et 7,8%, par rapport à la campagne précédente. Au Burkina Faso, ce bon résultat se justifie par une hausse de 34,0% de la production d'ignames et une augmentation de 10,0% de celle de patate.

Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2019/2020

Etats	Production vivrière		Production d'exportation	
	en tonne	%	en tonne	%
Bénin[1]	11 134 820	3,6	1 253 070	2,6
Burkina Faso	5 846 302	13,0	1 375 709	13,0
Côte d'Ivoire	19 522 444	3,7	5 458 579	1,7
Guinée Bissau	443 852	3,1	202 500	9,5
Mali	10 953 234	7,8	691 300	5,3
Niger	7 876 618	-9,7	9 857 807	18,7
Sénégal	3 996 939	1,8	2 628 280	0,09
Togo	3 626 261	2,7	189 318	12,0
UEMOA	63 400 670	2,9	21 656 563	9,6

Source : INS des Etats membres

Activité industrielle[2]

L'indice de la production industrielle de la Guinée Bissau a progressé de 0,5%, au deuxième trimestre 2020, comparativement au trimestre précédent. L'augmentation de la production des branches « production d'électricité et de gaz » (+10,7%) et « captage, épuration et distribution d'eau » (+10,6%) explique essentiellement cette hausse. En glissement annuel, l'indice baisse de 12,2%.

La production industrielle, mesurée par l'IHPI, a baissé de 39,6% au Mali, entre les deux premiers trimestres de l'année 2020. Cette diminution est le résultat de la baisse de la production des branches « égrenage de coton » (+98,3%), « fabrication de textiles » (+73,2%) et « fabrication de papiers et cartons » (+9,5%). Dans le même temps, une hausse importante est à relever pour la production de la branche « fabrication de meubles » (+992,6%). En glissement annuel, l'indice augmente de 6,0%.

Sur la période revue, l'IHPI a baissé au Sénégal de 1,6%. Ce résultat se justifie principalement par la diminution de la production dans les branches « industries alimentaires » (14,0%) et « industries des matériaux de construction » (7,0%). Comparativement à la même période de l'année 2019, la production industrielle a progressé de 3,6%.

L'IHPI a baissé de 22,4% au Togo, au deuxième trimestre 2020. Cette contreperformance est liée, surtout, à la diminution de la production dans les branches suivantes : « éditions, imprimeries et production d'enregistrements » (-65,3%), « fabrication de produits chimiques » (-45,4%), « égrenage de coton » (-45,5%) et

[1] La production d'exportation ne comprend pas celles de canne à sucre et de tabac.
[2] Seuls quatre (04) pays (Guinée-Bissau, Mali, Sénégal et Togo) ont communiqué à bonne date, les données du premier trimestre 2020 de la production industrielle.

« fabrication de meubles, activité de transformation » (-25,3%). En glissement annuel, l'indice baisse de 5,9%.

Tableau 3 : **Indice harmonisé de la production industrielle**

Pays	2T19	1T20	2T20	Variations (%)	
				2T20/1T20	2T20/2T19
Bénin	167,6	nd	nd	nd	nd
Burkina Faso	162,7	169,5	nd	nd	nd
Côte d'Ivoire	102,8	99,8	nd	nd	nd
Guinée Bissau[3]	140,8	123,0	123,6	0,5	-12,2
Mali	92,4	162,2	98,0	-39,6	6,0
Niger	114,1	nd	nd	nd	nd
Sénégal	129,7	136,7	134,3	-1,7	3,6
Togo	86,7	105,2	81,6	-22,4	-5,9

Source : INS des Etats membres

Activité dans le commerce et les services[4]

L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail[5] a baissé de 10,5% au deuxième trimestre 2020, comparativement au trimestre précédent, en Côte d'Ivoire. Cette mauvaise performance s'explique notamment par les baisses notées au niveau des branches « autres appareils électriques et électroniques non ménagers » (-30,6%), « motocycles neufs » (-21,4%) et « produits pharmaceutiques et médicaux » (-16,7%). En glissement annuel, l'indice diminue de 13,1%.

Pour la Guinée Bissau, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail[6] a progressé de 4,0% sur la période sous revue. Cette amélioration résulte principalement des augmentations notées au niveau des « produits de l'alimentation » (+6,9%) et des « produits divers » (+1,7%). En glissement annuel, l'indice progresse de 9,1%. Cette bonne tenue du commerce de détail s'explique, par ailleurs, par la poursuite des activités commerciales pendant tout le trimestre, malgré la pandémie.

Quant au Sénégal, le chiffre d'affaires du commerce affiche une baisse de 11,3%, au deuxième trimestre 2020, comparativement au premier trimestre de la même année. Ce recul fait suite à la diminution du chiffre d'affaires du commerce de détail (-13,0%), de celui du commerce de gros (-7,8%) et de celui du commerce et réparations d'automobiles et de motocycles (-7,4%). En glissement annuel, l'indice a baissé de 4,2%, surtout en raison du « commerce et réparations d'automobiles et de motocycles» et du « commerce de détail ».

[3] IPI de la BCEAO

[4] Seuls la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Sénégal ont transmis des données sur l'indice du chiffre d'affaires du commerce et/ ou des services

[5] Produit par la BCEAO.

[6] Produit par la BCEAO

L'indice du chiffre d'affaires des services, pour sa part, a baissé de 5,5% au second trimestre 2020, comparativement à un trimestre auparavant, Cette diminution provient, d'une baisse au niveau des activités artistiques, récréatives et sportives (-91,7%), des activités d'hébergement et restauration (-19,9%) et des activités de service et de soutien au bureau (-16,4%). En glissement annuel, cet indice a reculé de 10,7%. Les services ont souffert de la crise sanitaire.

Créations d'entreprises[7]

Une baisse de 11,0% a été observée au Bénin, au deuxième trimestre 2020, en matière de création d'entreprises, comparativement au premier trimestre de l'année. Ainsi 4869 entreprises ont été enregistrées, contre 5472 au trimestre précédent. En glissement annuel, le nombre d'entreprises enregistrées recule de 26,1%.

En Guinée-Bissau, 72 entreprises ont été enregistrées au deuxième trimestre 2020, contre 77 au trimestre précédent, soit une baisse de 6,5%. En glissement annuel, le nombre d'entreprises enregistrées augmente de 9,5%.

Au second trimestre de cette année, au Niger, 1128 entreprises ont été enregistrées, contre 1672 au trimestre précédent, soit une baisse de 32,5%. Par rapport à la même période de l'année dernière, le nombre d'entreprises enregistrées recule de 4,2%. Dans ces entreprises enregistrées au second trimestre 2020, 80,2% sont des entreprises individuelles.

Au deuxième trimestre de l'année 2020, 6957 entreprises ont été enregistrées au Sénégal, contre 15934 au cours du trimestre précédent, soit une baisse de 56,3%. Dans celles–ci, 82,2% sont des entreprises individuelles. Par rapport à la même période de l'année dernière, le nombre baisse de 46,8%.

Au Togo, au deuxième trimestre 2020, 2093 entreprises ont été enregistrées contre 3260 au trimestre précédent, soit une baisse de 35,8%.

2.2. Evolution de l'inflation

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) est ressorti en légère hausse de 0,4% au cours du deuxième trimestre de l'année 2020, en variation trimestrielle. Cette évolution du niveau général des prix s'est traduite, en glissement annuel, par une progression, à peine plus importante, de 0,6%.

L'analyse des différentes composantes de l'indice général des prix permet de noter que l'évolution des prix constatée en variation trimestrielle a été principalement induite par la hausse de 1,4% du sous-indice de la fonction « Alimentation, boissons et tabac » qui n'a été que partiellement atténuée par les baisses observées au niveau des fonctions « Transport » (-2,6%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,7%). Les autres composantes de l'IHPC ont, quant à elles, enregistré des hausses contenues en deçà de 1% sur la période considérée.

[7] Seuls le Bénin, la Guinée Bissau et le Sénégal ont pu fournir des données sur le nombre d'entreprises enregistrées au cours du trimestre sous revue

Tableau 4 : **Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction**

FONCTION DE CONSOMMATION	Pond.	2019			2020		Variations (%)	
		Trim2	Trim3	Trim4	Trim1	Trim2	2T20/ 1T20	2T20/ 2T19
Alimentation et boissons non alcoolisées	4246,3	104,1	104,1	103,6	102,2	103,7	1,4	-0,4
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121,4	110,0	110,5	109,8	105,5	105,9	0,3	-3,8
Articles d'habillement et chaussures	703,2	103,2	103,8	104,2	105,4	106,2	0,8	2,8
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1107,8	103,8	104,4	105,4	103,8	103,1	-0,7	-0,7
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	451,9	104,2	104,2	104,3	106,6	106,9	0,3	2,6
Santé	423,2	104,7	103,4	104,0	101,5	101,9	0,4	-2,7
Transport	891,8	99,6	100,2	100,3	109,2	106,3	-2,6	6,7
Communication	486,5	95,2	95,7	94,4	99,6	99,7	0,1	4,7
Loisir et culture	253,7	105,0	102,4	102,7	101,5	101,7	0,2	-3,1
Enseignement	231,2	105,1	104,3	105,3	103,0	103,0	0,0	-2,0
Restaurant et hôtel	638,8	103,7	103,5	103,7	103,1	103,5	0,5	-0,1
Biens et services divers	444,2	105,0	105,0	104,9	105,4	105,9	0,4	0,9
Total	**10000,0**	**103,3**	**103,4**	**103,3**	**103,5**	**103,9**	**0,4**	**0,6**

Source : Commission de l'UEMOA

En glissement annuel, la hausse des prix observée (+0,6%) tient essentiellement à l'évolution des prix du « Transport », qui ont connu une progression de 6,7% sur la période, et dans une moindre mesure, aux augmentations de prix constatées au niveau des fonctions « Communication » (+4,7%), « Articles d'habillement et chaussures » (+2,8%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+2,6%). L'évolution à la hausse du niveau général des prix a été essentiellement amortie par la baisse affichée par le sous-indice de la fonction « Alimentation, boissons et tabac » (-0,4%) de l'IHPC.

Tableau 5 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre

FONCTION DE CONSOMMATION	Pond.	2019			2020		Variations (%)
		Trim2	Trim3	Trim4	Trim1	Trim2	2T20/1T20
BENIN	759,7	101,1	100,4	101,4	103,6	104,2	0,6
BURKINA	1 258,0	103,1	102,3	101,7	101,9	103,6	1,7
COTE D'IVOIRE	3 130,8	104,2	103,7	104,3	105,6	106,8	1,1
GUINEE-BISSAU	140,7	104,9	107,0	107,4	107,6	109,1	1,4
MALI	1 428,2	100,8	102,3	100,7	101,7	99,8	-1,9
NIGER	1 110,6	101,9	102,0	102,1	102,1	104,3	2,2
SENEGAL	1 490,9	103,8	105,6	106,4	105,7	106,3	0,5
TOGO	681,1	102,7	103,7	103,2	105,5	106,3	0,8
UEMOA	**10 000,0**	**103,3**	**103,4**	**103,3**	**103,5**	**103,9**	**0,4**

Source : Commission de l'UEMOA

Les évolutions constatées dans les Etats membres indiquent que la hausse de l'indice général des prix, observée en variation trimestrielle, résulte des hausses de prix relevées dans la quasi-totalité d'entre eux, notamment en Côte d'Ivoire (+1,1%).

En effet, seul Mali a affiché une baisse de son indice général des prix par rapport au premier trimestre 2020. En glissement annuel, l'évolution à la hausse du niveau général des prix de l'Union a, encore une fois, été essentiellement impulsée par la hausse de l'IHPC en Côte d'Ivoire (+2,5%) et, dans une moindre mesure, par celles enregistrées au Sénégal (+2,4%), au Togo (+3,6%) et au Bénin (+26,8%). Sur la période, le Mali est, une nouvelle fois, ressorti comme le seul Etat membre de l'Union à avoir connu une baisse de l'indice général des prix sur la période.

Tableau 6 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée -Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	1,2	2,9	1,2	-0,1	2,3	2,2	-0,4	1,6	1,5
Indice Energie	-1,1	-3,6	-1,4	0,2	-1,4	0,1	0,0	-5,1	-1,5
Taux d'inflation sous-jacente	**0,1**	**0,1**	**0,5**	**0,1**	**0,3**	**0,3**	**0,2**	**0,1**	**0,3**
produits locaux	0,5	1,0	0,7	0,0	1,2	1,0	0,2	0,4	0,7
produits importés	-0,2	0,0	0,1	-0,1	-0,1	0,7	-0,1	-0,8	0,1
produits du secteur primaire	1,1	2,8	1,1	-0,1	1,8	2,1	0,0	2,2	1,4
produits du secteur secondaire	0,1	0,0	0,2	-0,1	-0,1	0,7	0,1	-0,2	0,1
produits du secteur tertiaire	0,0	-1,2	0,5	0,4	0,7	0,0	0,2	-0,8	0,2
Biens non durables	0,7	1,5	0,7	-0,1	1,0	1,2	0,0	0,4	0,8
Biens semi durables	-0,6	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	-0,1	0,2	0,0
Biens durables	0,1	0,0	-0,3	-0,1	0,2	0,4	0,0	0,0	0,1

Source : Commission de l'UEMOA

Au niveau régional, les prix des produits frais ont affiché, au deuxième trimestre de l'année 2020, une augmentation significative de 1,5%, par rapport au premier trimestre de la même année. En revanche, les prix des produits énergétiques ont enregistré un repli de la même ampleur (-1,5%) sur la même période. En conséquence, l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire, hors produits frais et énergie, est ressortie en très légère hausse (+0,3%), en variation trimestrielle.

Enfin, sur la base des réalisations de l'IHPC pour les six (06) premiers mois de l'année 2020, le taux d'inflation annuel moyen a été prévu à 1,8% à la fin de l'année 2020.

2.3. Secteur extérieur

La pandémie de la Covid-19 a sévi durant tout le deuxième trimestre 2020 dans les Etats membres de l'Union, impactant leurs échanges extérieurs. Bien que les mesures préventives de riposte, prises par les différentes autorités, aient préservé ces échanges avec l'autorisation des transports des marchandises et frets aux frontières, la faiblesse de l'activité économique et la demande extérieure ne les ont pas favorisées. En somme, au deuxième trimestre 2020, les achats et les ventes de l'Union (hors Bénin) ont respectivement chuté de 2,2% et 13,5%, par rapport au trimestre précédent, et de 2,8% et 4,0%, comparativement au même trimestre de l'année passée.

Exportations

Les exportations des produits de l'Union, hors Bénin, ont baissé de 544,1 Mds (-13,5%) au deuxième trimestre 2020, comparativement au premier trimestre de la même

année. Cette baisse résulte principalement des contre-performances enregistrées en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo, dont les exportations ont représenté 59,2% des exportations totales de l'Union, au cours de la période sous revue (voir détail des chiffres en annexes).

La chute des exportations dans ces Etats intervient après qu'ils ont tous enregistré des hausses au premier trimestre. Les ventes se sont repliées, en variation trimestrielle, de 29,9% (-643,8 Mds) en Côte d'Ivoire, de 27,1% (-160,3 Mds) au Sénégal et de 20,4% (-26,2 Mds) au Togo.

Quant aux Etats dans lesquels les exportations ont augmenté, le Niger (+130,6 Mds) est le pays ayant enregistré la plus forte progression, en valeur absolue, suivi respectivement du Mali (+125,4 Mds), du Burkina Faso (+20,9 Mds) et de la Guinée Bissau (+9,2 Mds). La performance du Niger s'explique par les ventes des produits miniers qui, par rapport à celles du trimestre précédent, ont plus que quintuplé, atténuant ainsi les chutes observées concernant les exportations des hydrocarbures (-29,5%), des animaux vivants (-60,0%) et des autres produits (-71,9%). La hausse des ventes des produits miniers résulte principalement de l'effet volume de l'uranium (+525,4 tonnes) et de l'or (+9,4 tonnes).

En ce qui concerne le Burkina Faso, selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), dans sa note trimestrielle sur le commerce extérieur du deuxième trimestre 2020, l'augmentation des exportations totales est portée par celle de l'or non monétaire (à l'exclusion des minerais et du concentré d'or) (+20,6%). En termes de partenaires, la Suisse est la première destination des produits Burkinabè, hors Afrique, et la Côte d'Ivoire est le plus grand acheteur du pays sur le continent.

Graphique 4 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union hors Bénin

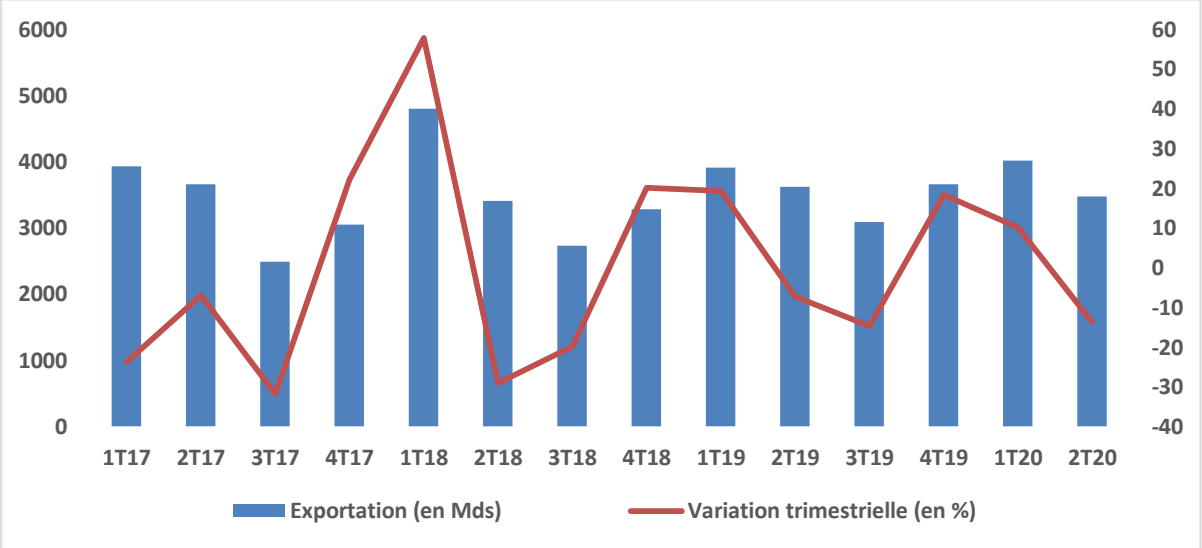

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission à partir des données des INS des Etats

Comparativement au même trimestre de l'année précédente, les exportations de l'Union, hors Bénin, sont en repli de 4,0% (-144,9 Mds), en lien avec les baisses notées en Côte d'Ivoire (-18,2%), en Guinée Bissau (-85,2%), au Sénégal (-9,8%) et au Togo (-16,3%). En ce qui concerne les autres Etats, les hausses observées sont respectivement de 41,1% pour le Burkina Faso, 7,2% pour le Mali et 85,3% pour le Niger.

En perspective, au regard de l'incertitude sur la durée de la pandémie, les ventes des Etats membres de l'Union ne devraient pas connaître une évolution favorable, au cours des deux derniers trimestres de l'année.

Importations

Les achats à l'extérieur des produits de l'Union, hors Bénin, ont chuté de 2,2% (-101,8 Mds) au second trimestre 2020, par rapport au trimestre passé, en lien avec les effets combinés des hausses enregistrées en Guinée Bissau (+30,1 Mds), au Mali (+2,0 Mds), au Niger (+150,2 Mds) et au Togo (+26,4 Mds) et des baisses relevées dans les autres Etats que sont le Burkina Faso (-59,9 Mds), la Côte d'Ivoire (-111,1 Mds) et le Sénégal (-139,5 Mds).

L'examen, par Etat membre, révèle que pour le Burkina Faso, selon l'INSD, la chute de ses importations résulte des baisses enregistrées au niveau de tous les produits, sauf les « Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises ». Quant au Niger, la hausse de ses achats à l'extérieur provient principalement des augmentations enregistrées au niveau des produits « Biens d'équipement » (+37,9%) et « Autres produits » (+100,2%).

En glissement annuel, les importations de l'Union, hors Bénin, enregistrent une baisse de 129,9 Mds (-2,8%) résultant d'un recul dans tous les Etats, à l'exception du Niger (+31,6%). Par Etat, la plus forte baisse est enregistrée au Mali (-11,8%), lequel est suivi, respectivement, du Burkina Faso (-9,4%), du Togo (-9,4%), de la Guinée Bissau (-5,4%), du Sénégal (-3,3%) et de la Côte d'Ivoire (-2,7%).

Globalement, les achats à l'extérieur des Etats membres de l'Union ont été soutenus par les importations de matériels de santé pour les besoins de traitement et de prévention de la pandémie de la COVID-19. Toutefois, le ralentissement projeté de la croissance dans la quasi-totalité des Etats membres, pour l'année 2020, ne devrait pas permettre une consolidation des importations pour le reste de l'année.

Graphique 5 : Evolution trimestrielle des importations en valeur (en Mds)

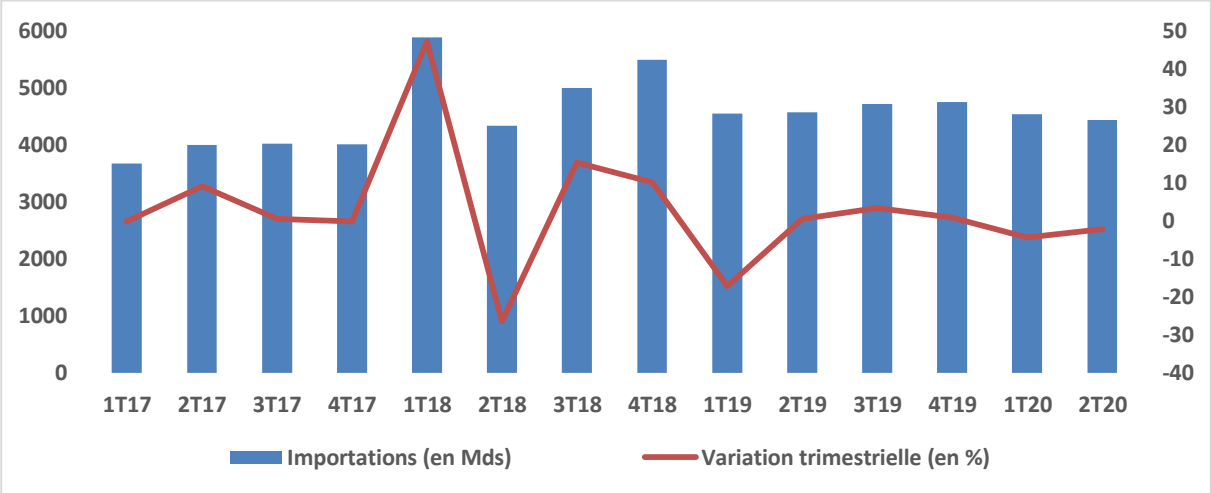

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission à partir des données des INS des Etats

Taux de couverture

Au deuxième trimestre 2020, les exportations de l'Union n'arrivent toujours pas à couvrir les importations. Le taux de couverture des importations par les exportations de l'Union s'est contracté de 10,3 points de pourcentage (pp), par rapport au trimestre précédent. Par Etat, il est à relever une couverture totale pour le Burkina Faso

(107,7%) et la Côte d'Ivoire (108,2%) et des améliorations au Mali (+18,5 pp) et au Niger (+18,8 pp).

En glissement annuel, le taux de couverture de l'Union a baissé de 0,9 pp, tiré par les reculs enregistrés en Côte d'Ivoire (-20,6 pp), en Guinée Bissau (-170,5 pp), au Sénégal (-3,1 pp) et au Togo (-3,0 pp). Toutefois, les améliorations au Burkina Faso (+38,5 pp), au Mali (+16,1 pp) et au Niger (+12,3 pp) ont atténué ces reculs.

Graphique 6 : Evolution du taux de couverture des exportations par les importations de l'Union (en %)

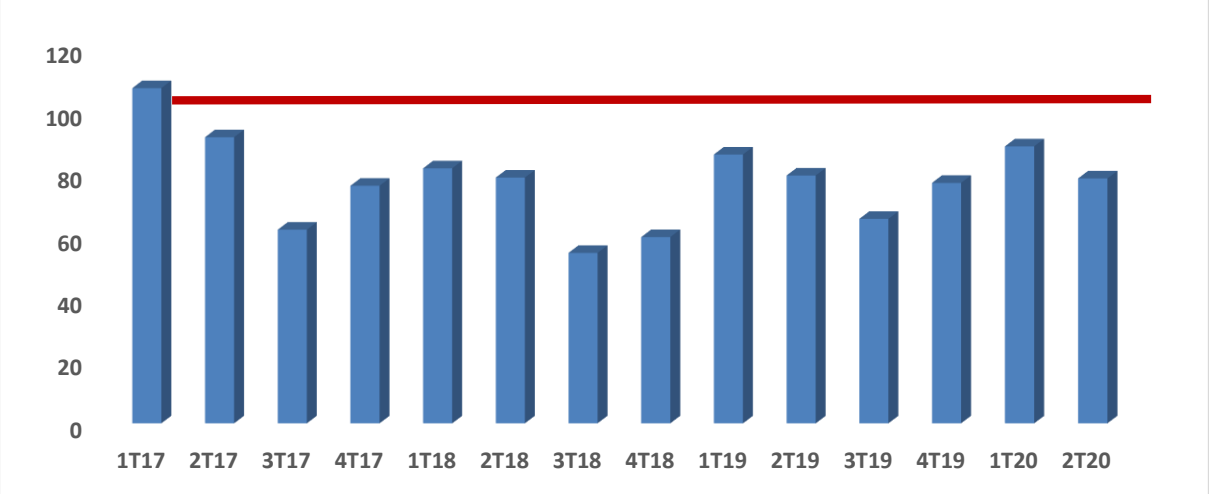

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS

Solde commercial

Le déficit commercial de l'Union, hors Bénin, au deuxième trimestre 2020, s'est creusé de 442,3 Mds, comparativement au trimestre précédent. Cette situation résulte de la baisse des exportations qui a été plus importante que celle des importations. L'examen par Etat révèle une résorption du déficit au Burkina Faso et au Mali, contrairement aux autres Etats membres de l'Union.

En glissement annuel, le déficit commercial de l'Union s'est dégradé de 15,0 Mds. Le solde commercial de tous les Etats, à l'exception du Mali et du Togo, s'est creusé.

Graphique 7 : Evolution trimestrielle du solde commercial dans l'Union (en Mds FCFA)

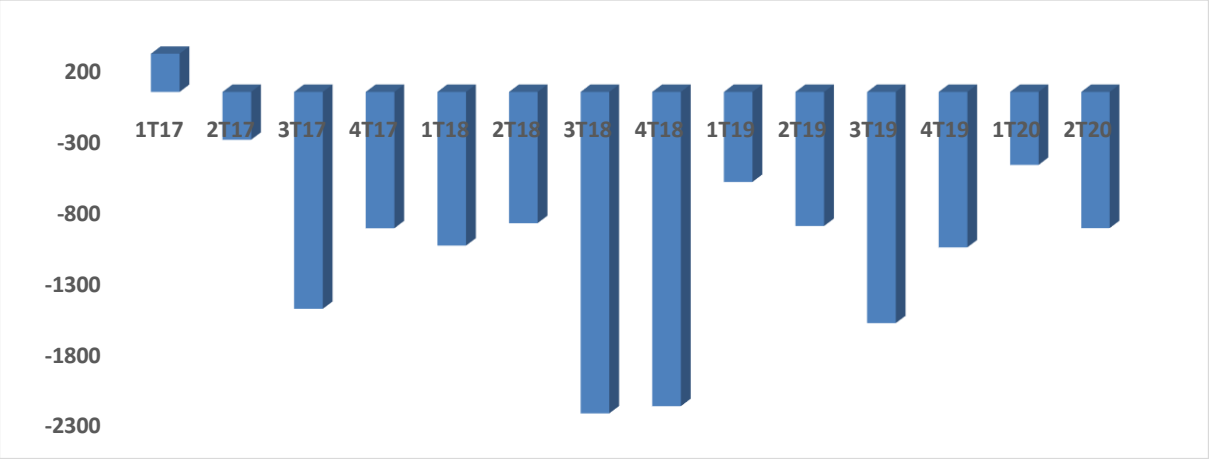

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS

Compétitivité extérieure : Taux de pénétration

Le deuxième trimestre 2020 est caractérisé par une baisse de 1,3 pp du taux de pénétration de l'Union, hors Bénin, comparativement au trimestre précédent.

Par rapport au même trimestre de 2019, le taux de pénétration de l'Union, hors Bénin, se dégrade de 1,7 pp. Ce taux risquerait de baisser davantage au cours des prochains trimestres avec les impacts de la crise sanitaire qui a conduit à l'effondrement des cours de la plupart des matières premières constituant les principaux produits d'échange des Etats de l'Union et l'éventuelle chute de leur demande mondiale.

Graphique 8 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union

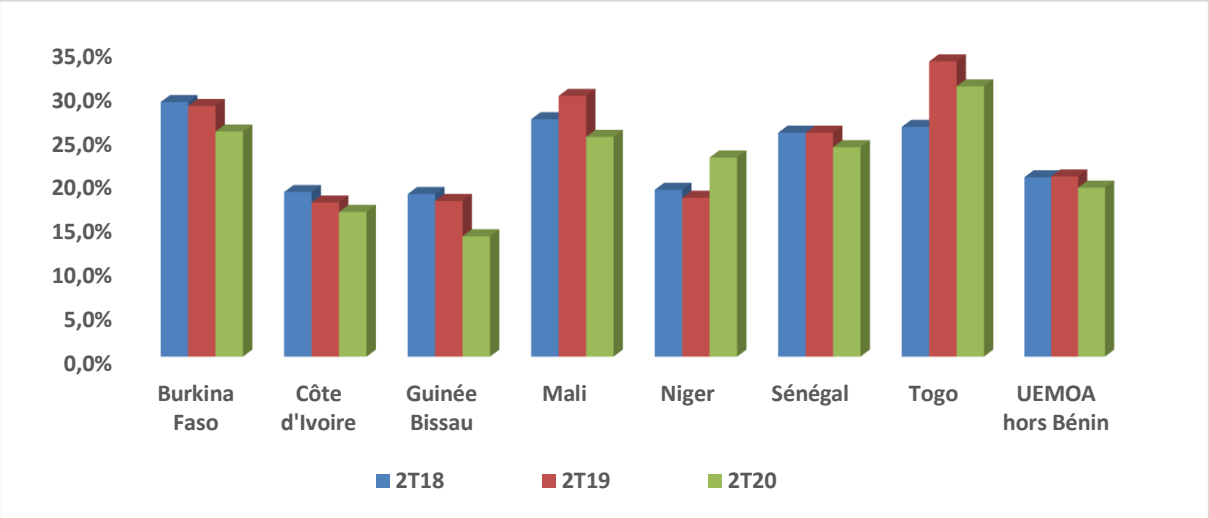

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS

2.4. Finances publiques

Recettes

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2020, les données conjoncturelles sur les finances publiques de l'Union indiquent que les recettes budgétaires totales se sont établies à 3475,5 Mds, contre 3905,3 Mds au même trimestre de l'année précédente. Cette évolution correspond à une baisse de 429,8 Mds, en termes absolus, et à une diminution relative de -11,0%, en glissement annuel.

Concernant l'évolution de la situation financière dans les Etats membres de l'Union, au cours du deuxième trimestre 2020, la baisse des recettes constatée en glissement annuel résulte des reculs observés dans la plupart des Etats membres de l'Union, notamment en Côte d'Ivoire (-345,5 Mds, soit -24,1%), au Burkina Faso (-121,9 Mds, soit -22,9%), au Mali (-31,2 Mds, soit -6,3%), au Togo (-6,7 Mds, soit -4,0%), en Guinée-Bissau (-6,6 Mds, soit -23,8%) et au Niger (-4,3 Mds, soit -1,9%). Toutefois, sur la même période, les recettes totales ont évolué à la hausse au Sénégal (+60,7 Mds, soit +8,2%) et au Bénin (+25,8 Mds, soit +9,4%).

L'analyse suivant les principales composantes de recettes indique que la baisse des recettes totales de l'Union tient principalement à la baisse des recettes fiscales qui se sont inscrites en baisse de 322,3 Mds (soit -10,4%), par rapport au deuxième trimestre 2019. Cette évolution des recettes fiscales résulte de la baisse desdites recettes dans tous les Etats membres de l'Union, à l'exception notable du Sénégal où une hausse de 13,9 Mds (+2,2%) a été constatée sur la période. Les baisses les plus importantes

ont notamment été observées en Côte d'Ivoire (-189,0 Mds, soit -17,4%), au Burkina Faso (-56,4 Mds, soit -14,7%), au Mali (-35,6 Mds, soit -9,2%) et au Togo (-25,3 Mds, soit -17,1%).

S'agissant des recettes non fiscales, elles sont ressorties à 447,0 Mds, comme au deuxième trimestre de 2019. Les diminutions de 53,6 Mds (-39,1%) des recettes non fiscales du Burkina Faso, de 8,2 Mds (-4,7%) en Côte d'Ivoire et de 7,0 Mds (-15,1%) au Bénin ont été compensées par les hausses notées dans tous les autres Etats membres de l'Union, notamment au Niger (+28,3 Mds, soit 764,9%), au Sénégal (+19,5 Mds, soit +40,6%), au Togo (+18,4 Mds, soit +89,8%), en Guinée-Bissau (+2,2 Mds, soit +86,8%) et au Mali (+0,4 Mds, soit +3,1%).

Tableau 7 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
Recettes Totales	**299,6**	**411,5**	**1088,5**	**21,1**	**463,6**	**228,1**	**801,0**	**162,1**
	273,9	*533,4*	*1434,0*	*27,7*	*494,9*	*232,4*	*740,2*	*168,8*
	9,4%	-22,9%	-24,1%	-23,8%	-6,3%	-1,9%	8,2%	-4,0%
Recettes Fiscales	**225,1**	**327,9**	**897,0**	**16,3**	**349,7**	**196,1**	**646,3**	**123,0**
	226,2	*384,3*	*1086,0*	*25,2*	*385,4*	*216,0*	*632,3*	*148,3*
	-0,5%	-14,7%	-17,4%	-35,1%	-9,2%	-9,2%	2,2%	-17,1%
Recettes non fiscales	**39,3**	**83,6**	**167,5**	**4,8**	**13,3**	**32,0**	**67,5**	**38,8**
	46,3	*137,2*	*175,8*	*2,6*	*12,9*	*3,7*	*48,0*	*20,5*
	-15%	-39%	-5%	87%	3%	765%	41%	90%
Dépenses Totales	**367,9**	**637,8**	**1866,1**	**35,5**	**567,2**	**273,0**	**1109,0**	**207,5**
	276,2	*659,1*	*1635,4*	*27,7*	*650,5*	*358,5*	*724,1*	*154,5*
	33,2%	-3,2%	14,1%	28,0%	-12,8%	-23,8%	53,2%	34,3%
Dépenses Courantes	**253,2**	**487,7**	**1130,1**	**35,1**	**462,4**	**178,1**	**720,2**	**160,7**
	228,5	*478,7*	*956,0*	*27,7*	*517,2*	*176,3*	*454,6*	*118,9*
	10,8%	1,9%	18,2%	26,6%	-10,6%	1,0%	58,4%	35,2%
Dépenses en Capital	**116,4**	**150,1**	**525,0**	**0,4**	**104,9**	**94,9**	**388,8**	**46,7**
	49,2	*180,4*	*422,4*	*0,0*	*133,4*	*182,2*	*269,5*	*35,6*
	136,9%	-16,8%	24,3%	943,0%	-21,4%	-47,9%	44,2%	31,1%
Solde Global	**-68,3**	**-226,3**	**-777,6**	**-8,1**	**-103,6**	**-44,9**	**-308,0**	**-45,5**
	-2,3	*-125,7*	*-201,4*	*0,0*	*-155,7*	*-126,1*	*16,1*	*14,3*
	2828%	80%	286%	-	-33%	-64%	-2009%	-418,4%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du deuxième trimestre 2020, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du deuxième trimestre 2019. Les taux de croissance en glissement annuel sont présentés en pourcentage.

Source : CNPE/Commission de l'UEMOA

Dépenses

Au deuxième trimestre 2020, les dépenses publiques totales de l'Union se sont inscrites en hausse de 578,0 Mds, soit une augmentation relative de 12,9%, par rapport au deuxième trimestre 2019. Cette dynamique des dépenses publiques, au

niveau régional, a été largement impulsée par les hausses relativement importantes, respectivement observées au Sénégal (+384,9 Mds, soit 53,2%), en Côte d'Ivoire (+230,7 Mds, soit 14,1%), au Bénin (+91,7 Mds, soit 33,2%), au Togo (+53,0 Mds, soit 34,3%) et en Guinée-Bissau (+7,8 Mds, soit +28,0%). Sur la période considérée, il est à noter que les dépenses publiques totales se sont affichées en baisse dans la plupart des autres Etats membres de l'Union, particulièrement au Niger (-85,5 Mds, soit -23,8%), au Mali (-83,3 Mds, soit-12,8%) et au Burkina Faso (-21,3 Mds, soit -3,2%).

L'analyse de l'évolution des dépenses publiques totales, selon leurs principales composantes, permet de constater que la hausse observée, au niveau régional, a été essentiellement entraînée par la hausse des dépenses courantes de l'Union qui sont ressorties en hausse de 469,7 Mds (+15,9%), au deuxième trimestre de l'année 2020, par rapport au même trimestre de l'année précédente. Cette augmentation des dépenses courantes a essentiellement résulté des évolutions constatées au Sénégal (+265,6 Mds, soit +58,4%), en Côte d'Ivoire (+174,1 Mds, soit +18,2%), au Togo (+41,9 Mds, soit + 35,2%), au Bénin (+24,7 Mds, soit +33,2%), au Burkina Faso (+9,0 Mds, soit +1,9%), en Guinée-Bissau (+7,4 Mds, soit +26,6%) et au Niger (+1,8 Mds, soit +1,0%). Sur la période, seul le Mali a enregistré une baisse de ses dépenses courantes (-54,8 Mds, soit -10,6%).

Concernant les dépenses en capital de l'Union, elles ont affiché une hausse de 154,5 Mds (+12,1%), par rapport au deuxième trimestre de l'année 2019. Cette hausse a notamment été induite par les augmentations observées au niveau des dépenses d'investissement du Sénégal (+119,3 Mds, soit 44,2%), de la Côte d'Ivoire (+102,6 Mds, soit 24,3%), du Bénin (+67,3 Mds, soit 136,9%), du Togo (+11,1 Mds, soit 31,1%) et de la Guinée-Bissau (+0,4 Mds, soit +943,0%) qui ont compensé les baisses plutôt modérées, voire faibles, constatées dans les autres Etats membres de l'Union, notamment au Burkina Faso (-30,3 Mds, soit -16,8%), au Mali (-28,5 Mds, soit -21,4%) et au Niger (- 87,3 Mds, soit -47,9%).

- **Solde budgétaire**

Au terme du deuxième trimestre 2020, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA indique que la position budgétaire globale de l'Union a enregistré une dégradation de 1001,5 Mds, par rapport au deuxième trimestre 2019, pour se situer à -1582,3 Mds. Cette dégradation du solde budgétaire global de l'Union, est en relation avec l'impact sur les finances publiques de la crise sanitaire liée à la Covid-19 ainsi que la mise en œuvre des mesures contenues dans les plans de riposte des Etats membres de l'Union.

L'augmentation du déficit observée est induite par la baisse des recettes totales, cumulée à la hausse des dépenses totales. Elle résulte principalement du niveau élevé du déficit budgétaire en Côte d'Ivoire (576,3 Mds), au Sénégal (324,1 Mds) et au Burkina Faso (100,6 Mds).

Toutefois, cette dégradation du solde budgétaire global de l'Union s'explique aussi par l'augmentation du déficit budgétaire au Bénin (66,0 Mds), au Togo (45,5 Mds) et en Guinée-Bissau (8,1 Mds). Enfin, il importe de souligner que le Mali et le Niger ont enregistré des marges budgétaires, respectivement, de +52,1 Mds et +81,2 Mds sur la même période.

2.5. Situation monétaire

Masse monétaire

Au terme du deuxième trimestre de l'année 2020, la situation monétaire de l'Union affiche une augmentation de 1 348,4 Mds, en termes absolus, correspondant à une progression relative de 4,7%, en termes relatifs, en variation trimestrielle. Cette évolution des disponibilités monétaires s'explique par l'évolution à la hausse de la masse monétaire dans tous les Etats membres de l'Union.

En effet, par rapport au premier trimestre 2020, les disponibilités monétaires se sont affichées en hausse en Côte d'Ivoire (+474,7 Mds, soit +4,4%), au Sénégal (+288,7 Mds, soit +5,2%), au Mali (+257,7 Mds, soit +8,3%), au Burkina Faso (+230,6 Mds, soit +5,4%), au Bénin (+49,0 Mds, soit +3,2%), en Guinée-Bissau (+35,5 Mds, soit +9,9%), au Togo (+7,6 Mds, soit +0,4%) et au Niger (+4,6 Mds, soit +0,3%).

Tableau 8 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats membres de l'UEMOA

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Masse monétaire	1576,6	4479,8	11260,1	395,4	3378,4	1334,4	5864,0	1956,6
	1527,6	*4249,2*	*10785,4*	*359,9*	*3120,8*	*1329,8*	*5575,3*	*1949,0*
	3,2%	5,4%	4,4%	9,9%	8,3%	0,3%	5,2%	0,4%
Actifs Extérieurs Nets	1626,2	1962,8	2783,7	265,2	740,9	606,0	1815,4	793,9
	1425,1	*1571,0*	*2563,7*	*227,8*	*521,6*	*470,4*	*1811,3*	*780,9*
	14,1%	24,9%	8,6%	16,4%	42,0%	28,8%	0,2%	1,7%
BCEAO	441,5	301,8	1817,2	177,6	300,8	374,1	1283,8	33,3
	444,4	*324,5*	*1984,1*	*173,6*	*276,2*	*351,1*	*1265,4*	*178,5*
	-0,6%	-7,0%	-8,4%	2,3%	8,9%	6,6%	1,4%	-81,4%
Banques Commerciales	1184,7	1661,0	966,5	87,6	440,1	231,9	531,7	760,7
	980,7	*1246,5*	*579,6*	*54,3*	*245,4*	*119,2*	*545,9*	*602,4*
	20,8%	33,3%	66,8%	61,4%	79,3%	94,5%	-2,6%	26,3%
Créances sur les autres secteurs	1648,3	3090,6	7335,9	132,8	2735,2	1037,9	4477,0	1319,9
	1589,9	*2977,9*	*7295,6*	*121,8*	*2664,9*	*1098,1*	*4437,8*	*1297,0*
	3,7%	3,8%	0,6%	9,0%	2,6%	-5,5%	0,9%	1,8%
Créances nettes sur l'administration centrale	-276,0	16,7	3167,5	63,1	465,2	-14,8	961,1	45,1
	-196,0	*198,2*	*2934,7*	*68,1*	*516,2*	*100,4*	*811,1*	*113,5*
	40,8%	-91,6%	7,9%	-7,3%	-9,9%	-114,7%	18,5%	-60,3%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du deuxième trimestre 2020, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du premier trimestre 2020. Les taux de croissance trimestriels sont présentés en pourcentage.

Source : BCEAO

Actifs extérieurs nets

Concernant les actifs extérieurs nets au niveau de l'Union, l'analyse des données du deuxième trimestre de l'année 2020 indique une évolution à la hausse, d'un montant de 1 222,4 Mds, soit une augmentation relative de 13,0%, par rapport au premier trimestre de l'année en cours.

Cette dynamique des disponibilités extérieures nettes de l'Union, observée en variation trimestrielle, s'explique par les hausses enregistrées au niveau des avoirs

extérieurs nets de tous les Etats membres : au Burkina Faso (+391,8 Mds, soit +24,9%), en Côte d'Ivoire (+220,0 Mds, soit +8,6%), au Mali (+219,3 Mds, soit +42,0%), au Bénin (+201,2 Mds, soit +14,1%), au Niger (+135,6 Mds, soit + 28,8%), en Guinée-Bissau (+37,4 Mds, soit +16,4%), au Togo (+ 13,0 Mds, soit +1,7%) et au Sénégal (+4,1 Mds, soit +0,2%).

Créances sur les autres secteurs

Sur le deuxième trimestre de l'année 2020, les créances sur les autres secteurs ont, au niveau régional, enregistré une hausse de 294,6 Mds, soit une progression relative de 1,4%, par rapport au trimestre précédent.

Cette évolution des créances du secteur bancaire sur les autres secteurs de l'économie, hors administrations publiques, tient essentiellement aux hausses enregistrées au Burkina Faso (+112,7 Mds, soit +3,8%), au Mali (+70,3 Mds, soit +2,6%%), au Bénin (+58,4 Mds, soit +3,7%), en Côte d'Ivoire (+40,3 Mds, soit +0,6%), au Sénégal (+39,2 Mds, soit +0,9%), au Togo (+22,9 Mds, soit +1,8%) et en Guinée-Bissau (+11,0 Mds, soit +9,0%). Sur la période, seul le Niger a enregistré une baisse des créances sur les autres secteurs (-60,2 Mds, soit -5,5%).

Créances nettes sur l'administration centrale

Au terme du deuxième trimestre de l'année 2020, il ressort de l'analyse des données conjoncturelles de la situation monétaire de l'Union que les créances nettes du secteur bancaire sur les administrations centrales se sont établies à 4 427,8 Mds, contre 4 546,0 Mds au trimestre précédent, soit une diminution de -118,2 Mds, correspondant à une dégradation relative de -2,6%.

Du point de vue des Etats membres, cette détérioration de la position nette des administrations centrales de l'Union vis-à-vis du secteur bancaire régional s'explique par les hausses constatées en Côte d'Ivoire (+232,8 Mds, soit +7,9%) et au Sénégal (+150,0 Mds, soit +18,5%). Sur la même période, tous les autres Etats membres de l'Union ont affiché des baisses au niveau des créances nettes du secteur bancaire sur les administrations centrales. Les améliorations les plus remarquables de la position nette de l'administration centrale vis-à-vis du secteur bancaire ont été observées au Niger (-115,2 Mds, soit -114,7%), au Burkina Faso (-181,4 Mds, soit -91,6%), au Bénin (-80,0 Mds, soit +40,8%), au Mali (-51,0 Mds, soit -9,9%), au Togo (-68,4 Mds, soit -60,3%) et en Guinée-Bissau (-5,0 Mds, soit -7,3%).

2.6. Activités de la BRVM

La place boursière sous régionale est marquée à fin juin 2020 par une baisse continue des indices boursiers de référence et par une hausse de la capitalisation boursière provenant du marché obligataire.

Ainsi, les indices BRVM 10 et BRVM Composite s'inscrivent en repli, respectivement de 19,4% et de 17,4%, fragilisés par la baisse de la plupart des indices boursiers sectoriels.

Les indices « BRVM-Agriculture » (-31,0%), « BRVM- Industrie » (-27,9%), « BRVM-Services publics » (-22,9%) ainsi que « BRVM- Finances » (-10,8%) connaissent les contre-performances les plus importantes.

S'agissant de la capitalisation boursière composite, elle s'affiche en hausse de 9,4%, soutenue par l'accroissement de la capitalisation du marché des obligations de 37,9%, malgré la contraction enregistrée de celle du marché des actions de 13,1%.

Par ailleurs, le volume et la valeur transigés se sont accrus respectivement de 73,0% et de 47,2%.

3. Principaux faits marquants

3.1. Environnement international

Juin 2020 – Les salariés de grands pays de la zone euro ont vu leur revenu fondre de 7% durant la période de confinement liée au coronavirus, a indiqué la Banque centrale européenne.

Et encore, ce repli du salaire net des ménages, comptant d'ordinaire pour deux-tiers de leur revenu disponible, aurait été beaucoup plus important, sans le recours massif, partout, au chômage partiel.

Sans les indemnisations versées pour les heures de travail non effectuées, la baisse de revenu des salariés aurait atteint 22%, estime la BCE dans un article de son dernier bulletin économique.

Pour la période qui suit, celle du début du déconfinement, le repli devrait être ramené à environ 3%, selon les calculs de l'institut monétaire.

Source : latribune.fr

Juin 2020 – L'OCDE anticipe un effondrement de l'économie mondiale de -6% en 2020. La récession en Europe risque d'être très violente avec une chute du PIB de 9,1%. Aux Etats-Unis, la pandémie a plongé l'économie dans une brutale spirale récessive (7,3%).

Source : latribune.fr

Mai 2020 - La Commission européenne propose un fonds de relance de 750 milliards d'euros afin de faire face à la crise économique dans l'UE, provoquée par la pandémie de coronavirus, a annoncé, sur Twitter, le commissaire aux Affaires économiques, Paolo Gentiloni.

La Commission européenne a présenté son plan de bataille. Avec un fonds de relance de 750 milliards d'euros pour soutenir l'économie européenne, mise à mal par le coronavirus, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a dévoilé mercredi un plan d'aide exceptionnelle, très attendu par les Etats éprouvés par la crise.

Le plan de relance repose sur un projet révisé du budget à long terme de l'UE, auquel est adossé un nouveau fonds de relance qui serait alimenté par des emprunts à grande échelle de la Commission au nom de l'UE, d'une ampleur sans précédent. La Commission a proposé un fonds d'un montant de 750 milliards d'euros, selon le commissaire européen à l'Economie, l'Italien Paolo Gentiloni.

Source : latribune.fr

Juin 2020 – Un chiffre colossal : douze (12) milliards d'euros. C'est le trou béant laissé par le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne. Une difficulté supplémentaire

pour établir le casse-tête du prochain cadre financier pluriannuel (CFP, 2021-2027). Pour résoudre ce problème, la Commission Juncker avait mis sur la table une proposition, dès mai 2018, avant de passer le relais à la nouvelle équipe d'Ursula von der Leyen.

Le dossier est désormais dans les mains du président du Conseil européen, Charles Michel, qui a convoqué un sommet extraordinaire pour tenter de mettre d'accord les 27. Le Royaume-Uni est un contributeur net au budget européen, c'est-à-dire qu'il donne plus d'argent qu'il n'en reçoit. Selon les comptes de la Commission, la perte de 12 milliards d'euros en 2021 s'élèvera à 84 milliards sur 7 ans.

Source : latribune.fr

Avril 2020 - Le prix du baril américain de pétrole brut coté à New York pour livraison en mai s'est effondré récemment, terminant à -37,63 dollars, une chute amplifiée par l'expiration imminente d'un contrat à terme qui a poussé les investisseurs à s'en délester à tout prix.

S'il a également baissé, le même baril pour livraison en juin s'est établi à 20,43 dollars. Une différence aussi monumentale entre ces deux contrats à terme s'explique par les paris des acteurs du marché et des spéculateurs. Quand ils achètent un de ces contrats, ils s'engagent à le livrer physiquement, à un prix et à une date déterminés à l'avance.

Le contrat de mai du West Texas Intermediate (WTI) expirant mardi à la clôture, les investisseurs possédant des barils sont confrontés à un dilemme : les vendre physiquement ou les stocker afin de les livrer plus tard.

Source : latribune.fr

3.2. Pays de l'UEMOA

Juin 2020 – Togo - Le conseil d'administration de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a approuvé, mercredi 24 juin 2020, une facilité en faveur du Togo pour le financement partiel du plan d'apurement de la dette auprès des fournisseurs d'énergie de la Compagnie d'Energie Electrique du Togo (CEET).

Le montant de l'opération est de 25 milliards de FCFA.

Source : www.republicoftogo.com

Juin 2020 – Togo - La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé, le jeudi 18 juin, qu'elle envisageait d'accorder un appui budgétaire de 27,44 millions de dollars (environ 16 milliards FCFA) pour aider le Togo à renforcer sa résilience économique et sanitaire face à la COVID-19. Le programme d'appui budgétaire devrait contribuer à combler les pertes de recettes engendrées par les mesures de restriction et d'accompagnement mises en place par le Togo.

Source : www.republiquetogolaise.com

Conclusion

L'analyse des principaux signaux économiques montre que la conjoncture au deuxième trimestre 2020 n'est pas favorable.

En effet, la campagne agricole 2019/2020 a donné des résultats satisfaisants dans la plupart des Etats membres de l'Union et la production industrielle a, certes, progressé en Guinée Bissau, mais elle a baissé au Mali, au Sénégal et au Togo. De même, le chiffre d'affaires du commerce a progressé en Guinée Bissau, mais il a baissé en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Au cours de la même période, les cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union sont en baisse, à l'exception de quelques-uns, dont l'or.

Au niveau du commerce extérieur, il est enregistré une baisse des exportations et des importations induisant un solde commercial qui se détériore. Les finances publiques ont dégagé un solde budgétaire qui se dégrade. Toutefois, la masse monétaire, les actifs extérieurs nets et les créances sur les autres secteurs ont enregistré des hausses.

En somme, considérant le poids des matières premières dans les économies de l'Union, on pourrait postuler que la conjoncture est mal orientée au cours du trimestre sous revue.

Par ailleurs, ce deuxième trimestre de l'année est caractérisé par une évolution rapide de la pandémie du coronavirus dans la zone UEMOA, comme dans les pays avancés d'Europe et d'Amérique. Cet environnement défavorable n'encourage pas la demande de matières premières et ne favoriserait pas la hausse des prix de ces dernières dont dépendent les pays de l'Union, pour les prochains mois.

Au plan des prévisions, le FMI table sur une récession de l'économie mondiale pour l'année 2020. En conséquence, la bonne tenue des cours des matières premières n'est pas assurée pour l'année 2020, puisque la demande de celles-ci devrait baisser. Dans ces conditions, si la croissance en Afrique subsaharienne ne s'améliorait pas, les éléments précités n'augurent pas une bonne orientation de la conjoncture pour l'année 2020.

ANNEXES

Evolution des exportations (en Mds)

	1T18	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19	3T19	4T19	1T20	2T20
Burkina Faso	1674,2	602,2	438,2	315,1	547,6	424,1	401,3	523,7	577,7	598,6
Côte d'Ivoire	2015,6	1580,4	1130,5	1819,2	2079,8	1850,1	1511,9	2009,2	2156,4	1512,6
Guinée Bissau	5,7	47,7	69,3	18,9	1,4	64,4	55,2	3,8	0,3	9,5
Mali	553,3	532,3	510,0	420,0	518,9	567,3	446,8	430,1	482,6	608,0
Niger	62,0	97,6	117,6	141,4	91,0	115,8	106,5	86,6	84,1	214,7
Sénégal	384,2	432,7	396,3	456,7	555,3	477,5	469,6	482,7	591,0	430,7
Togo	108,0	113,7	67,2	106,8	115,6	121,9	96,6	117,2	128,2	102,0
UEMOA hors Bénin	**4803,0**	**3406,7**	**2729,1**	**3278,2**	**3909,4**	**3621,1**	**3087,8**	**3653,2**	**4020,3**	**3476,2**

Source : INS des Etats

Evolution des importations (en Mds)

	1T18	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19	3T19	4T19	1T20	2T20
Burkina Faso	2205,0	554,2	1125,1	1716,9	602,4	613,1	587,1	650,4	615,6	555,7
Côte d'Ivoire	1407,2	1481,4	1640,7	1570,4	1603,2	1435,9	1684,3	1420,1	1508,7	1397,5
Guinée Bissau	27,9	36,6	25,9	32,3	33,5	31,9	26,1	29,0	0,0	30,1
Mali	695,5	680,4	614,7	535,3	684,9	761,1	703,4	784,0	669,0	671,0
Niger	350,0	393,8	367,7	324,0	385,4	384,0	299,1	470,6	355,0	505,2
Sénégal	942,6	955,3	971,1	1047,3	965,5	1018,0	1113,0	1132,9	1123,4	983,9
Togo	250,0	223,4	241,7	258,3	264,5	315,4	294,3	253,9	259,4	285,8
UEMOA hors Bénin	**5878,3**	**4325,0**	**4986,9**	**5484,5**	**4539,3**	**4559,2**	**4707,3**	**4740,8**	**4531,1**	**4429,3**

Source : INS des Etats

Evolution trimestrielle du taux de couverture dans l'Union (en %)

	1T18	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19	3T19	4T19	1T20	2T20
Burkina Faso	75,9	108,7	38,9	18,4	90,9	69,2	68,3	80,5	93,8	107,7
Côte d'Ivoire	143,2	106,7	68,9	115,8	129,7	128,8	89,8	141,5	142,9	108,2
Guinée Bissau	20,5	130,5	268,0	58,4	4,2	202,1	211,6	13,0	1176,3	31,6
Mali	79,6	78,2	83,0	78,5	75,8	74,5	63,5	54,9	72,1	90,6
Niger	17,7	24,8	32,0	43,6	23,6	30,2	35,6	18,4	23,7	42,5
Sénégal	40,8	45,3	40,8	43,6	57,5	46,9	42,2	42,6	52,6	43,8
Togo	43,2	50,9	27,8	41,3	43,7	38,7	32,8	46,2	49,4	35,7
UEMOA hors Bénin	**81,7**	**78,8**	**54,7**	**59,8**	**86,1**	**79,4**	**65,6**	**77,1**	**88,7**	**78,5**

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS

Evolution trimestrielle du solde commercial dans l'Union (en Mds FCFA)

	1T18	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19	3T19	4T19	1T20	2T20
Burkina Faso	-531	48	-687	-1 402	-55	-189	-186	-127	-38	43
Côte d'Ivoire	608	99	-510	249	477	414	-172	589	648	115
Guinée Bissau	-22	11	43	-13	-32	33	29	-25	0	-21
Mali	-142,2	-148,1	-104,7	-115,3	-166,0	-193,8	-256,6	-353,9	-186,4	-63,0
Niger	-288,0	-296,2	-250,2	-182,6	-294,5	-268,2	-192,6	-384,0	-270,9	-290,6
Sénégal	-558	-523	-575	-591	-410	-541	-643	-650	-532	-553
Togo	-142,0	-109,7	-174,5	-151,5	-148,9	-193,5	-197,8	-136,7	-131,2	-183,8
UEMOA hors Bénin	**-1 075**	**-918**	**-2 258**	**-2 206**	**-630**	**-938**	**-1 619**	**-1 088**	**-511**	**-953**

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS